

## Droit et religion

Par **cici**, le **26/10/2012** à **22:41**

Bonjour, j'ai une dissertation à faire sur le sujet: Droit et religion. J'ai déjà un plan (encore au stade de brouillon pour le moment) mais j'aimerais savoir si d'après vous mon plan correspond au sujet.

I. Droit et religion, 2 sciences en contact

A\_ Religion, source du droit

B\_ Le droit, protecteur de la religion

II\_ Droit et religion, 2 sciences indépendantes

A\_ La neutralité du droit

B\_ La laïcité

Merci à ceux qui me répondent

Par **Camille**, le **27/10/2012** à **08:31**

Bonjour,

Pour moi, la religion est tout ce qu'on veut, sauf une science.

Pour ce qui concerne le droit, ça se discute, suivant le sens exact qu'on donne au mot "science".

[citation]A\_ La neutralité du droit

B\_ La laïcité [/citation]

Où apparaît la religion, ici ?

Et vous semblez ne traiter que du cas français.

Il y a des pays où le droit n'est pas neutre et la laïcité à "géométrie variable"...

[smile25]

Par **cici**, le **27/10/2012** à **15:40**

Merci beaucoup pour votre aide. Je suis resté sur la France car ma problématique est:

Quelles sont les rapports entre le droit et la religion en France.

J'ai modifié mon plan grâce à votre aide

I\_ Droit et religion, deux idées en contact

A\_ Religion, source du droit  
B\_ Droit, protecteur de la religion  
II\_ Droit et religion, deux idées indépendante  
A\_ Le principe de la laïcité  
B\_ Des finalités qui se différencient

Avec comme idée principale pour chaque partie

IA\_ je pensais parler des 10 commandements et du droit canonique

IB\_ La liberté de culte (art 10 de la DDHC) et les libertés fondamentales

IIA\_ Le principe et le but de ce principe qui est de défendre toutes les religions

IIB\_ Les finalités différentes, les sanctions et la dualité des règles.

Encore merci ;)

Par **Camille**, le **27/10/2012** à **21:11**

Re,

Euh... la religion n'est qu'une des sources du droit, parmi d'autres.

Il n'y a pas que la religion catholique qui a inspiré/influencé le droit français.

Et attention au double sens de "défendre" qui peut vouloir dire "interdire".

Par **cici**, le **28/10/2012** à **11:03**

D'accord merci. Mais vous pensez que le reste du plan conviendrait? Et est-ce que vous pensez que le code Hammourabi pourrait être utilisé?

Par **Camille**, le **28/10/2012** à **15:24**

Bonjour,

[citation]Qu'elles sont les rapports entre le droit et la religion en France.[/citation]

Mises à part les fautes d'orthographe, on dirait bien que le sujet se place dans la situation d'aujourd'hui, non ? Donc, pas tellement la place de la religion dans l'élaboration du droit actuel, il me semble.

[smile17]

Par **muleka dieuvi**, le **08/01/2013** à **14:08**

quelle problématique posée pour le sujet droit et religion?

Par **Dan**, le **20/04/2013** à **17:08**

effectivement commence par rechercher une problématique parce que là on ne sait pas trop à quoi ton plan correspond

Je pense que le sujet soulève la question de la compatibilité entre les différentes sources de normes que sont le droit et la religion. Peut-être faut-il aborder le sujet sous l'angle du droit comparé. Tu peux prendre l'exemple de pays appliquant la Charia. Ex : en Turquie la Charia s'applique, pourtant ça n'empêche pas qu'il existe en Turquie un Etat de droit, contrairement à d'autres pays qui appliquent la Charia. Il y a là une véritable question ^^

Voilà, ce sont des idées ^^

Par **Emphyteoticos**, le **18/09/2013** à **16:27**

"Le droit, protecteur de la religion"

Oui.

Mais aussi, des fois, le droit se sert de la religion pour se protéger lui-même. Les serments, par exemple, qui avant se faisaient sur des livres Saints, et aujourd'hui encore, dans bon nombre d'Etats.

Par **Emphyteoticos**, le **18/09/2013** à **16:28**

Ah, un peu tard. :P